

La Deuxième Commission a constaté avec satisfaction que l'Organisation du Transit qui, au début, avait été forcée d'attacher une importance particulière aux questions de principes concernant le règlement juridique de difficultés internationales dans le domaine des communications, collaborait maintenant de plus en plus à l'œuvre de la reconstruction économique et "mettait un service impartial d'étude des grandes questions économiques et techniques de communication et de travaux publics à la disposition de toutes les nations." La Deuxième Commission a exprimé sa satisfaction, particulièrement, de la collaboration accordée récemment au Gouvernement national de la Chine pour l'étude de projets de travaux publics. La Commission a également exprimé sa confiance que l'Organisation du Transit s'efforcera de prendre toutes mesures appropriées pour répondre à ses demandes d'avis qui lui seraient présentées par les divers Gouvernements dans le domaine des travaux publics, telles que les demandes d'avis prévues dans le rapport de la Commission d'étude pour l'Union européenne.

Organisation d'Hygiène

La Deuxième Commission passa en revue l'œuvre de l'Organisation d'Hygiène et constata que cette œuvre devient de plus en plus systématisée et s'étend à un nombre toujours grandissant de pays dans tous les continents.

L'Organisation d'Hygiène a collaboré, au cours de l'année écoulée (1) avec le Ministère de la Santé publique et de l'Education physique de la Tchécoslovaquie en vue d'étudier les conditions sanitaires dans certaines régions, (2) avec le Gouvernement hellénique pour la constitution d'une école d'hygiène, (3) avec le Gouvernement bulgare pour lutter contre certaines maladies infectieuses, (4) avec le Gouvernement roumain pour procéder à une enquête sur les causes et la prévention de la mortalité infantile, (5) avec le Gouvernement du Libéria pour envisager les problèmes que soulève la demande d'assistance présentée par ce Gouvernement à la Société des Nations, (6) avec le Gouvernement bolivien pour contribuer à la formation d'un certain nombre de médecins hygiénistes, coopérer à une étude sur la morbidité dans les régions tropicales et subtropicales et fournir des avis sur un plan de réorganisation sanitaire, (7) avec les Gouvernements argentin, brésilien, chilien et uruguayen pour l'organisation d'enquêtes sur la mortalité infantile, (8) avec le Gouvernement uruguayen pour l'organisation d'une conférence sur les différentes méthodes de diagnostic de la syphilis, (9) avec le Gouvernement brésilien pour la création d'un centre international d'étude sur la lèpre à Rio de Janeiro, (10) avec le Gouvernement chinois pour l'organisation d'une station centrale d'hygiène appliquée à Nankin, la constitution d'un hôpital national dans cette ville, la réorganisation des services sanitaires et des services de quarantaine ainsi que l'enseignement de l'hygiène.

La Deuxième Commission a pris note avec intérêt des recherches comparatives entreprises dans plusieurs pays sur l'efficacité de l'immunisation contre la diphtérie et la fièvre scarlatine; des étapes franchies par la Commission permanente de standardisation des sérums, dont les résultats ont une importance particulière, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue du contrôle des innombrables préparations en vente dans le commerce; des études de la Commission du paludisme qui ont abouti à la définition d'un produit standard des alcaloïdes totaux du quinquina ayant approximativement la même efficacité que la quinine.

Passant en revue les résultats de la Conférence européenne d'hygiène rurale, la Deuxième Commission a exprimé l'espoir que l'œuvre entreprise dans ce domaine sera étendue de façon que les populations rurales de tous les pays puissent en bénéficier dans un proche avenir.

Une unanimité spontanée a marqué la discussion au sujet de la Chine dont le peuple a été la victime d'une inondation effroyable. Une résolution affirmant